Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa
N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement
09 MARS 2016	09 MARS 2016	2016-1871

1. Intitulé du projet

Extension de 90 à 110 emplacements d'un camping sur la commune de 72460 SILLÉ LE PHILIPPE

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom SOUFFRONT Prénom Dominique

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale SARL PARC de L'EDAU

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale SOUFFRONT Dominique

RCS / SIRET 3 1 3 8 5 0 8 1 0 0 0 0 1 8 Forme juridique SARL.

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Travaux, ouvrages, aménagements soumis et autorisés 45° Terrain de camping et caravaning	Terrain de camping et caravaning de plus de 6 emplacements et moins de 200 : extension de 90 existants autorisés à 110 à autoriser.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le Castel Camping du Château de Chantelaux, géré par la SARL Parc de L'EDAU, souhaite passer de 90 emplacements à 110 dans le cadre du renouvellement du reclassement 5 étoiles

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

4.2 Objectifs du projet

L'audit préliminaire de renouvellement du classement 5* a montré que les critères étaient atteints pour 110 emplacements. L'objectif est donc de passer à 110 emplacements.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les emplacements supplémentaires sont naturellement répartis dans des clairières existantes du bois ou sur les pelouses autour du château. Dans le bois, les emplacements pré-existent (réalisés il y a une bientaine d'années mais non utilisés) - Sur les pelouses, les ~~manif~~ emplacements sont limités par des massifs de plantes vivaces

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les emplacements sont utilisés par des tentes, caravanes ou camping-cars pendant la période d'ouverture en juin, juillet et août.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Donné de permis d'aménager PA 072 335 16 2001 déposé le 22/01/2016 en la commune de Sillé le Philippe 72460

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis d'aménager.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
un terrain à 10 000 m², sur plusieurs endroits de la propriété de 21,5 HA Pas de surfaces artificialisées ou imperméabilisées	< 10 000 m² en incluant quelques "voiries" existantes

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Chateau de Chantelou lieu dit Boisrien 72460 Sillé le Philippe

Coordonnées géographiques[1] **Long.** ___ ° ___ ' ___ " ___ **Lat.** ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour *les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :*

Point de départ : **Long.** ___ ° ___ ' ___ " ___ **Lat.** ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : **Long.** ___ ° ___ ' ___ " ___ **Lat.** ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui ☒ Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui ☐ Non ☒

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 *Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?* Oui ☐ Non ☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols
Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Clairières dans les bois et pelouses autour du Château

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? **Oui** ☐ **Non** ☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU approuvé le 29 mars 2004
Zone NL Zone naturelle réservée aux équipements de sport et de loisirs

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** ☐ **Non** ☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :
Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☑	
en zone de montagne ?	☐	☑	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☑	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☑	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☑	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☑
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☑
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☑
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☑
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☑
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☑
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☑

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	**Oui**	**Non**	**Lequel et à quelle distance ?**
d'un site Natura 2000 ?	☐	☑	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☑	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? *Appréciez sommairement l'impact potentiel*
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☑	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☑	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☐	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☑	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☑	
	est-il susceptible *d'avoir des* incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☑	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☑
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☑
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☑
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☑
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☑
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☑
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☑
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☑
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☑
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☑
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☑

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☑
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☑
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☑
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☑
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☑
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☑
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☑

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ **Non** ☑ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ **Non** ☑ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet devrait être dispensé d'étude d'impact en regard à l'absence de travaux significatifs. Dans les clairières du bois, seul un entretien normal est réalisé (ronces, orties) ; sur les pelouses, entretien des pelouses et des plates-bandes (plantes locales). Donc absence d'impact significatif sur l'environnement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **~~non publiée~~** ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques *5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	**Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques *5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°* :** plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à Le Mans le, 5 MARS 2016

Signature D. Sauphanor